

PHOTOGRAPHIE DES PERSPECTIVES DU MARCHÉ FRANÇAIS DES PRODUITS DE LA CONSTRUCTION



Bilan 2017 et perspectives 2018

Hervé de Maistre, président de l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) a présenté le 24 janvier 2018 les résultats de la deuxième enquête d'opinion menée auprès des 70 organisations professionnelles membres de l'AIMCC. Cette enquête « Tendances Conjoncture AIMCC » a permis de dresser une photographie des perspectives du marché français de tous les produits entrant dans la construction (gros œuvre, second œuvre et équipements).

2017 : le retour d'une croissance solide pour tous les industriels de la construction, membres de l'AIMCC

Après une année 2017 plutôt dynamique, les premiers indicateurs disponibles pour 2018 suggèrent une poursuite de la croissance dans le secteur du BTP : la construction de logements resterait sur un rythme soutenu quoique plus modéré qu'en 2017 mais il serait relayé par une accélération de l'activité du segment non résidentiel.

Du côté des travaux publics et des infrastructures, la dynamique apportée par les grands travaux, notamment le Grand Paris Express, dans un contexte de reprise de l'investissement à mi-chemin du cycle électoral, constituent des soutiens à l'activité pour 2018.

Pourtant, en dépit de perspectives qui demeurent bien orientées pour l'année 2018, certains points de vigilance sont à souligner : les premières pénuries de main-d'œuvre commencent à se faire jour, les mesures gouvernementales qui ont soutenu le secteur en 2017 seront moins porteuses en 2018, la réglementation demeure complexe et coûteuse.

Même si les conditions de crédit devraient rester attractives, la baisse des taux est désormais derrière nous, et des formules de financement innovantes seront sûrement des relais pour que notre économie continue et amplifie son verdissement, gardant ainsi un rôle de leader vis-à-vis des autres pays de la zone Euro, et améliore ainsi sa résilience en investissant dans les infrastructures et les territoires.

Un contexte international et français porteur

Comme le souligne le FMI, dans un environnement international porteur, où l'activité mondiale mais aussi dans la zone euro, s'est installée sur un rythme de croissance dynamique, la France a suivi le mouvement et a renoué en 2017 avec des taux de croissance proches de 2% qu'elle n'avait pas connus depuis 2011.

Tous les moteurs de la reprise semblent enclenchés, l'accélération de l'investissement s'étant étendu des entreprises (+4,4%) aux ménages (+5,2%). De fait la conjoncture immobilière a été particulièrement favorable en 2017, le nombre des transactions ayant franchi un nouveau record historique (952 000 sur un an à la fin du troisième trimestre).

Dans un contexte de taux d'intérêt attractif, avec un point bas atteint en 2017 (à 1,52% en moyenne sur les trois premiers trimestres de 2017), couplé à un environnement institutionnel plutôt porteur (PTZ, Pinel...), la demande des ménages et des entreprises a contribué à soutenir la conjoncture du bâtiment et par la même des industriels de la filière.

Une activité des industriels de l'AIMCC en progression d'environ +4% en 2017

Les résultats de l'enquête d'opinion menée auprès des présidents des fédérations font apparaître l'année 2017 comme une année exceptionnelle. **La majorité** des industriels ont amélioré leurs volumes de +4 à +6% et pour plus de **10%** des industriels interrogés, leur volume d'activité a même cru au-delà. En revanche, l'activité a évolué entre +1 à +3% pour près d'**un tiers** des professions de l'AIMCC.

Pour les trois segments principaux des adhérents de l'AIMCC, l'activité a cru de de +4 à +6% pour le gros œuvre, de +1 à +3%, pour le second œuvre et les équipements.

Ces tendances sont cohérentes avec les premières données chiffrées de la construction qui avancent la mise en chantier de quelques 410 000 logements en 2017 (+15,7% à fin novembre selon le SDES- Ministère) et de 26 millions de m² de locaux (+8,4%).

Dans le même temps, les demandes de permis restent sur une tendance haussière assez dynamique, ce qui constitue un point encourageant pour l'année 2018 (à + 11,4% pour les logements et +8% pour les locaux d'activité). De fait, l'activité du bâtiment a affiché une croissance +4,7% en 2017, réamorçant le processus de créations d'emplois (+20 000).

Du côté des travaux publics, si l'activité s'est également raffermie, progressant de +2,5% en 2017, une accélération est attendue en 2018, notamment sous l'effet du Grand Paris, mais de fortes disparités territoriales étant encore constatées.

Les dispositifs fiscaux existants en 2017 ont soutenu l'activité de nos industriels :

- Prêt à taux zéro : avec 125 à 130 000 PTZ concernant le logement neuf et l'ancien ;
- Dispositif Pinel : sur les zones A bis, A, B1, B2 et C ;
- CITE : le crédit d'impôt pour la transition énergétique de 30% du montant des travaux et d'un taux de TVA réduit de 5,5%.

2018 : la croissance se poursuit et les industriels de la construction anticipent une progression de leur activité d'environ +4%

Après les prémices de reprise en 2016, l'année 2017 a confirmé la bonne orientation de l'activité et les chiffres de cette enquête démontrent que nos entreprises ont profité de cette conjoncture favorable et qu'ils abordent l'année 2018 avec un certain optimisme. Nous nous en réjouissons.

L'année 2018 devrait ainsi s'inscrire dans la même dynamique que 2017. En effet, la majeure partie des industriels envisage une croissance de +4 à +6%. Pour **10%** d'entre eux, leur volume d'activité dépasserait même +6%. En revanche, près d'**un tiers** des organisations adhérentes de l'AIMCC, s'attendent à une croissance comprise entre +1 et +3%.

Pour les trois segments principaux de l'AIMCC, la plupart des industriels du gros œuvre prévoient la poursuite de l'essor avec +4 à +6%. Quant aux industriels du second œuvre et de l'équipement, leur activité attendue est comprise entre +3 à +4%.

Ces perspectives sont assez cohérentes avec l'opinion des industriels du bâtiment retracée dans les dernières enquêtes de conjoncture de l'INSEE. Elles mettent en évidence des carnets de commandes bien garnis, dans le gros œuvre comme dans le second œuvre, et des indicateurs du climat des affaires qui retrouvent des niveaux historiquement élevés, proches de ceux de 2008.

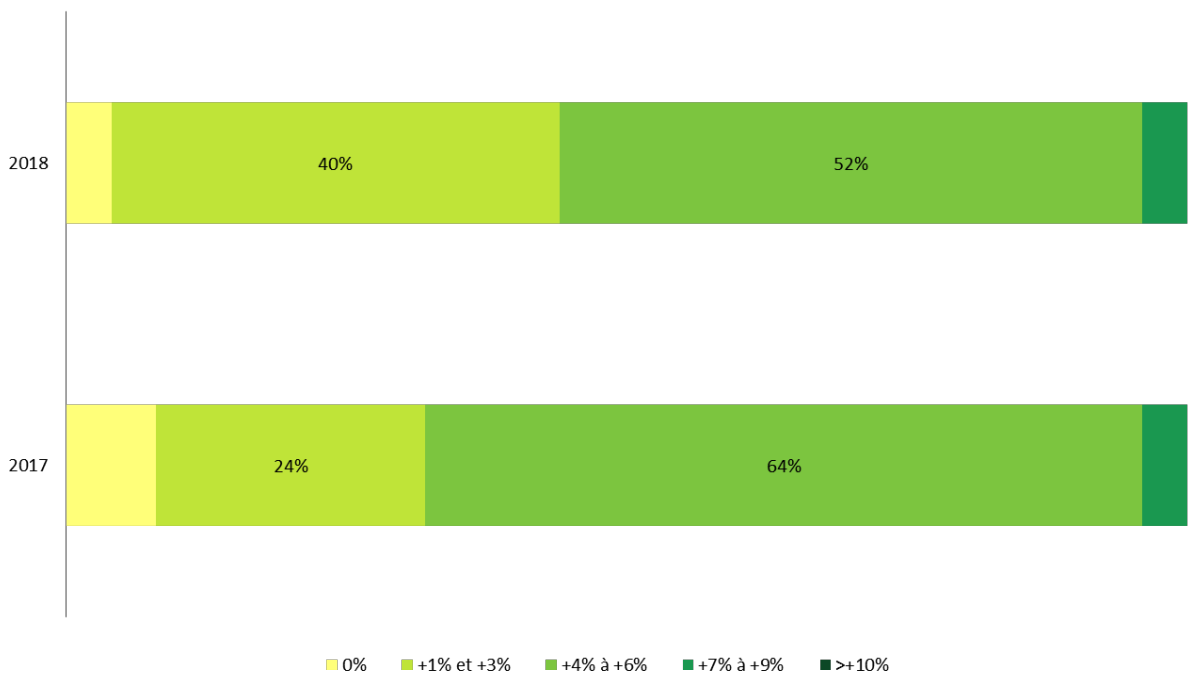
Plus concrètement, les données disponibles sur les permis délivrés dans les logements et le non résidentiel ainsi que les « fins » de chantiers entamés sur 2017 expliquent cette bonne orientation des perspectives des industriels.

Du côté des travaux publics, la confiance des professionnels est également de mise et les entrées de commandes progressent à la fois de la part de la clientèle publique comme de la clientèle privée.

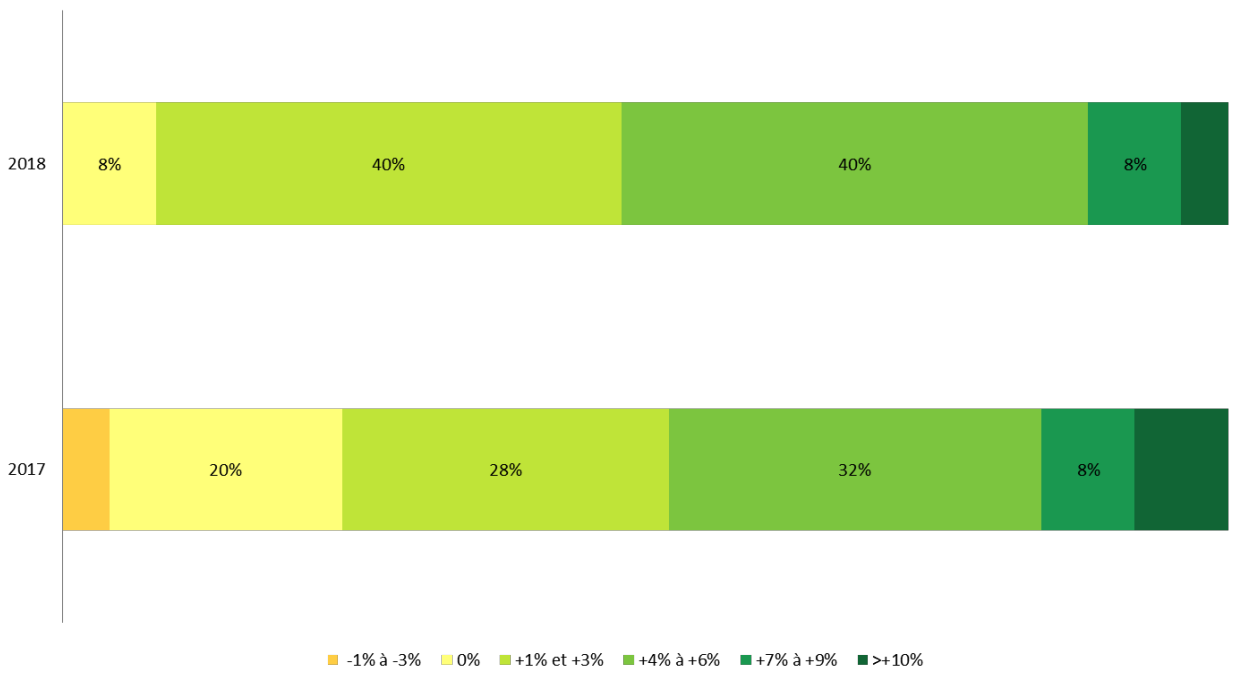
Perspectives Générales AIMCC - Ensemble



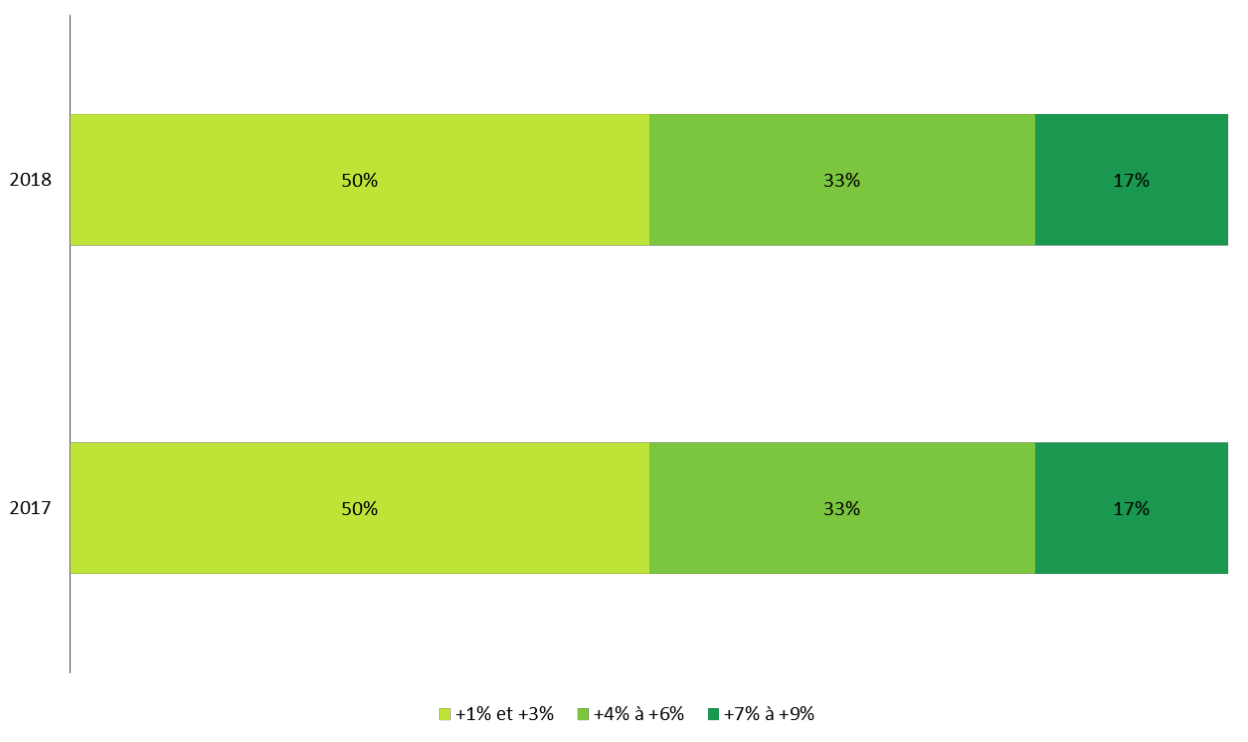
Perspectives Générales AIMCC - Gros Œuvre



Perspectives Générales AIMCC - Second Oeuvre



Perspectives Générales AIMCC - Equipements



Les perspectives d'emplois

Cette année, l'AIMCC a interrogé ses membres sur les perspectives d'emplois. Il en ressort que 20 % des professions prévoient d'accroître leurs effectifs, les autres tablent sur une stabilisation. À noter que les fédérations et syndicats ne disposent pas d'indicateurs sur les perspectives.

Les points de vigilance

Toutefois, des points de vigilance sont repérés qui pourraient avoir un impact sur l'activité de l'industrie en 2019. Citons-en quelques-uns :

- Ralentissement des ventes de maisons et de logements collectifs ;
- Gel des projets liés à l'habitat social après les premières annonces gouvernementales faites en juillet dernier ;
- Arrêt du dispositif Pinel au 1^{er} janvier 2018 pour les zones B2 et C (incluant des secteurs actifs comme Vannes, Angers, Le Mans...) ;
- Recentrage du PTZ ;
- Baisse de l'APL logement ;
- Tensions sur la main-d'œuvre (recrutement de profils expérimentés difficile, pénurie de chauffeurs...) ;
- Poursuite de l'augmentation sensible du prix des matières.

La construction dépend totalement de la confiance à long terme des investisseurs. Il faudra veiller à cet équilibre pour conserver ce climat de confiance retrouvée. Un seul des fondements qui faillit tels que les taux d'intérêt, la fiscalité ou la réglementation, et l'investisseur revoit le projet de construction, réoriente son investissement ou le reporte.

Pourtant, les besoins en logements salubres, en bâtiments économes en énergie, en locaux modernes et fonctionnels, en investissements/maintenance des infrastructures n'ont jamais été aussi importants et structurants pour assurer la pérennité d'une croissance verte et durable, tout en améliorant la compétitivité globale de notre économie.

Les conditions d'une reprise durable et du retour de la compétitivité de la filière

1. **Le retour des marges pour nos entreprises**, afin d'être en capacité d'investir dans les produits, les systèmes et les équipements de demain, et maintenir le potentiel d'innovation et de recherche en France ;
2. **La maîtrise des coûts des matières premières et de l'énergie**, car en 2017 et en 2018, leurs fortes évolutions à la hausse perturbent nos industries, et appelle à un maintien des efforts autour de la modernisation du parc industriel par un soutien à l'économie circulaire et à l'investissement productif (Industries du futur) ;
3. **La stabilité réglementaire, juridique et fiscale** dans un cadre européen qui est actuellement en discussion (paquet Énergie Propre) ;
4. **Une solution à la pénurie de transporteurs** ;
5. **La mise en place de parcours de formations professionnelles** pour répondre à l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée dans le secteur de la construction avec l'arrivée du numérique et des nouvelles technologies.

Les défis à relever par tous les industriels de l'AIMCC

- **Fournir des solutions (produits, systèmes et équipements) contribuant à améliorer l'empreinte environnementale (énergie-carbone) des ouvrages ;**
- **Écouter les attentes du client final** pour améliorer les produits/équipements et les services (confort, modularité, qualité de réalisation...);
- **Améliorer la productivité** de la conception à la réalisation des ouvrages avec le BIM en se saisissant de la transition numérique comme une opportunité de promotion de l'excellence de nos filières.

Les principaux engagements de l'AIMCC en 2017

- ⇒ **La charte « Bâtiment connecté, bâtiment solidaire et humain »** conclue avec Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires et les associations SBA (Smart Building Alliance), HQE GBC et les certificateurs Certivea et Cequal ;
- ⇒ La charte d'engagement volontaire de la filière du bâtiment pour la construction numérique **« Objectif BIM 2022 »** conclue avec Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires ;
- ⇒ **ADN construction** créé conjointement avec 12 autres organisations professionnelles partenaires : CAPEB, CINOV, EGF.BTP, FFB, FPI, FIEEC, LCA, UNGE, UNSFA, UNTEC et USH.

Les 5 enjeux stratégiques de filière portés par l'AIMCC

1. **La numérisation de l'ensemble du secteur, bâtiment et TP avec la recherche du « continuum numérique »** : une démarche filière amont aval pour embarquer toute la filière et un rôle moteur de la France au niveau EU et international (normalisation).
2. **La performance écologique de l'empreinte industrielle** : efficacité énergétique globale (procédé + bâtiment + flux logistiques), économie circulaire territorialisée (indicateur interdépendance des entreprises à leur territoire d'implantation - OREE) et sensibilisation des industriels à l'utilisation de leurs données environnementales pour l'évaluation de la performance environnementale dans le cadre de l'expérimentation E+C-.
3. **L'innovation au centre des transitions et de notre compétitivité** : soutien de la R&D dans le secteur de la construction (décarbonation, nouveaux composants...), utilisation de la commande publique pour le soutien aux PME, à l'innovation et au déploiement de la circularité territoriale.
4. **La formation professionnelle** : intégration des spécificités du secteur de la construction et de la place des industriels dans la formation professionnelle pour accélérer les innovations sur le marché, nourrir des ambitions fortes pour améliorer la qualité de la construction et ainsi restaurer la confiance des consommateurs.
5. **La réussite du plan de rénovation énergétique gouvernemental** : industrialisation des solutions de rénovation par segments pour atteindre des objectifs plus ambitieux, mobilisation de financements innovants pour développer de l'activité dans la durée, projet de loi Logement et rester ambitieux et vigilant sur la qualité constructive.



À propos de l'AIMCC

Fondée en 1971, l'AIMCC est l'Association française des industries des produits de construction. Elle représente 70 organisations professionnelles regroupant 7 000 fabricants de produits (matériaux, composants, équipements et systèmes) entrant dans la construction, pour une activité de 45 Mds € réalisée par 430 000 salariés.

L'AIMCC a pour mission de promouvoir le point de vue de ses adhérents et leur rôle économique de premier plan dans le secteur de la construction auprès des pouvoirs publics, des administrations, des instances nationales et internationales et des organismes de toute nature qui interviennent dans ce domaine.

L'AIMCC traite des questions transversales communes aux industriels et liées à la compétitivité, la productivité et l'efficacité des marchés de la construction.

Elle a contribué activement à la création de la HQE pour les ouvrages en approche globale du bâtiment et a été à l'origine des FDES et PEP pour les produits ainsi que de l'entrée de la filière dans l'ère numérique. Elle contribue à la maîtrise de la qualité et des coûts de la construction par son implication dans la normalisation française et internationale et dans la certification.

www.aimcc.org

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE L'AIMCC



Service de presse : Patricia Desmerger - CAMPAGNE

06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr

@patdesmerger - f : campagne-presse - in : fr.linkedin.com/in/patdesmerger